



Règlement interne d'Arthameprod

Le coût de l'inscription à l'année, afin de pouvoir suivre les cours hebdomadaires, est fixé à 400 euros. Les cours doivent être réglés en totalité en début de saison scolaire : soit en donnant plusieurs chèques (un seul par mois sera débité), soit en réglant la saison en une seule fois.

Les frais d'adhésion afin d'être membre de l'association sont de 15 euros. En tant qu'adhérent vous avez accès à l'inscription aux cours hebdomadaires, ainsi qu'à des tarifs préférentiels lors des stages et des spectacles produits par l'association.

Les cours manqués doivent être signalés ainsi que les retards. Tout cours manqués ne sera ni remboursé ni rattrapé.

Les élèves en retard doivent prévenir le professeur par SMS (en indiquant votre nom, voir avec votre professeur pour le N° de tel) et pour les absences, prévenir 24 heures avant maximum pour permettre une réorganisation du cours en cas de nombreuses absences le même jour.

Les élèves doivent également être assidus, si un élève rate régulièrement des cours tout au long de l'année, il pourra se voir refuser de jouer le spectacle de fin d'année.

Les comportements irrespectueux (commérage, insulte, manipulation) visant à nuire un des professeurs ou adhérents de l'école génèrent une exclusion définitive sans remboursement sur l'année entière.

L'arrêt des cours hebdomadaires en pleine saison ne donne pas le droit à un remboursement de la part de l'association : les mois manqués ne seront donc pas remboursés. À noter que si vous êtes dans l'obligation d'arrêter à cause de soucis de santé, ou de mutation professionnelle, alors dans ces cas là , et uniquement dans ces cas là, l'association s'engage à vous rembourser les mois manqués.

Dans le cas où le professeur serait à titre exceptionnel, dans l'incapacité d'effectuer le cours, le cours sera au choix des élèves soit rattrapé, soit remboursé dans le cas où Arthameprod n'a aucun professeur remplaçant.

Les cours se terminent la semaine du 29 Juin avec un pot de fin d'année collectif 😊

Nom :

Prénom :

Signature datée, précédée de la mention "lu et approuvé":